



Insecticide de contact à effet persistant.

- Efficace contre les insectes de toutes sortes, les parasites et leurs larves : mouches moustiques, guêpes, araignées, taons, punaises, poux, fourmis, mites, puces, cafards, cloportes, poissons d'argent, scorpions, perce-oreilles, tiques, blattes, cancrelats, mille-pattes, pucerons, etc.
- Biokill est actif durant plusieurs semaines.
- S'utilise dans toutes les pièces de la maison, sur les literies, l'environnement des animaux domestiques, etc.
- Sèche rapidement et ne laisse pas de traces.

CONDITIONNEMENT ET GENCOD

- Carton de 12 pulvérisateurs de 500 ml
- Carton de 4 bidons de 5 litres
- Références :

500 ml : 317235**012135**/7
5 litres : 317235**012140**/1

MODE D'EMPLOI

S'applique sur des surfaces et non dans l'espace. Sèche rapidement sans laisser de traces. Rincer à l'eau potable les surfaces pouvant entrer au contact des denrées alimentaires. Bien agiter avant usage.

Volants : vaporiser à 20-30 cm sur les bâtis des fenêtres, portes, rideaux, abats-jour et faire quelques applications sur les murs. Renouveler après 4 semaines.

Rampants : vaporiser sur les lieux de passage et sur les entrées de canalisation, à l'intérieur des interstices et les fissures. Renouveler toutes les 4 semaines. Pour les cafards, traiter largement l'ensemble de la pièce, sol et murs ; retraiter 8 jours après puis toutes les 4 semaines.

Mites et larves : vaporiser à l'intérieur des armoires, sur les vêtements et les tissus ainsi que sur les 2 faces des tapis toutes les 4 semaines.

Environnement de l'animal domestique : vaporiser dans les paniers, les coussins et sur tous les endroits où l'animal a l'habitude de séjourner.

Tentes, caravanes, bateaux : vaporiser à l'intérieur en insistant sur les parties ouvrantes.

CARACTERISTIQUES

- Contient, entre autres composants : 0,25 % de perméthrine. Peut déclencher une réaction allergique.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Conserver hors de portée des enfants. Ne pas laisser les enfants jouer près des surfaces traitées. Protéger les animaux à sang froid (poissons, reptiles, tortues). Stocker entre 5 et 30 °C. Ne pas respirer les projections issues de la pulvérisation. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau et, en cas de gêne persistante, consulter un spécialiste. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette ou consulter le centre antipoison le plus proche (Paris : 01.40.05.48.48.). Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Rincer le flacon vide à l'eau avant élimination dans la poubelle réservée aux plastiques.





679 Av du Dr. Julien Lefebvre 06270 VILLENEUVE-LOUBET

Service consommateurs
N°Azur 0 810 400 402
PRIX APPEL LOCAL

V3- 17/03/06